

CONSEIL MUNICIPAL

Service d'autopartage Mobility
La Municipalité innove

Plusieurs changements sont intervenus en ce début d'année pour les utilisateurs de la voiture Mobility stationnée à Saint-Imier. Sous l'impulsion de la Municipalité, qui finance ce service, un véhicule électrique flambant neuf a été mis en circulation. Son emplacement a lui aussi été modifié.



La Renault Zoé 400 est garée à la Rue du Collège, à proximité de l'Ecole à journée continue.

Depuis le 10 janvier dernier, la voiture Mobility n'est plus stationnée à la gare. Afin de favoriser son utilisation par le personnel de l'administration communale, elle a été déplacée au cœur de Saint-Imier, sur le parking de la Rue du Collège.

Le Conseil municipal a également décidé de renoncer au moteur diesel pour un véhicule électrique. Après utilisation, celui-ci est rechargé à la borne communale «Smotion» par du courant AMBRE 100% solaire produit à Saint-Imier par les Services techniques.

Autre nouveauté depuis cette année, les collaborateurs de la commune devront prioritairement utiliser ce véhicule pour leurs trajets professionnels. Induite par le nouveau système de financement introduit par la coopérative Mobility, la solution choisie permettra entre autres d'améliorer le bilan carbone de l'administration communale.

A noter, enfin, que la Renault Zoé 400 reste, comme par le passé, à disposition des particuliers abonnés au service d'autopartage Mobility. Pour ces derniers comme pour le personnel municipal, les réservations se font en ligne selon le principe du premier arrivé premier servi.

Conclu pour deux ans, le nouveau système introduit en 2019 fera l'objet d'une évaluation par le Conseil municipal à l'issue de cette première période.

Population imérienne

Léger tassement après huit hausses

Au 1^{er} janvier 2019, Saint-Imier comptait 5167 habitants, contre 5185 un an plus tôt. Cette diminution de 18 unités fait suite à huit augmentations consécutives.

Depuis 2010, la cité imérienne a vu sa population progresser de 336 personnes, soit de près de 7%. Pour rappel, le cap des 5000 habitants a été dépassé en 2014.

En 2018, Saint-Imier a enregistré un recul des ressortissants suisses (- 30) et une augmentation de la population d'origine étrangère (+ 12). Une nouvelle fois, le nombre des naissances (45 contre 52 en 2017) a été inférieur à celui des décès (80 contre 62 en 2017). La baisse effective de la population a par conséquent pu être freinée grâce aux nouveaux arrivants qui dépassent de 17 unités le nombre de départs de la commune.

Soixante-neuf nationalités

Parmi les 5167 habitants, 165 résident aux Pontins, 160 à Mont-Soleil et 42 au Cerneux-Veuil. Du point de vue de l'état civil, les célibataires sont au nombre de 2337 (45.23%) pour 1920 personnes mariées (37.16%), 567 divorcés (10.97%), 337 veufs (6.52%), 4 partenariats enregistrés (0,08%) et 2 partenariats annulés (0.04%). Au nombre de 2590 (50.13%), les femmes restent de peu majoritaires.

Durant l'année écoulée, 18 habitants ont obtenu la nationalité suisse, 16 personnes ont acquis le droit de cité de Saint-Imier par naturalisation ordinaire et 2 par naturalisation facilitée et sont originaires d'une autre commune.

La communauté étrangère représente 1546 habitants, soit 29,92% de la population totale. Elle se répartit en 69 nationalités différentes contre 75 l'année dernière. Le Portugal reste largement la nation la plus représentée avec 439 ressortissants, toujours suivi de l'Italie (226) et de la France (221).

Sacs poubelle gratuits pour les familles

Le règlement sur les déchets et le règlement tarifaire de la Municipalité de Saint-Imier englobent une aide annuelle aux familles. Celle-ci se traduit, sous certaines conditions, par la remise gratuite de sacs poubelle officiels.

Le premier enfant de moins de 16 ans (né depuis 2004) donne droit à celui qui en assure la garde de manière prépondérante de recevoir annuellement 20 sacs d'une contenance de 35

litres. Pour deux enfants, la famille reçoit 30 sacs de 35 litres respectivement 40 à partir du troisième enfant.

Toutes les personnes qui peuvent bénéficier de cet avantage voudront bien retirer les sacs auxquels elles ont droit en se rendant personnellement, durant l'année en cours, au guichet de la caisse municipale, Rue Agassiz 4, 2^{ème} étage. La distribution n'est en effet plus assurée par le contrôle des habitants.

Sont inclus dans la liste des bénéficiaires les personnes qui auront la joie de célébrer une naissance en 2019 ainsi que celles qui s'établiront en cours d'année dans la commune.

Naturalisation accordée

Au terme de la procédure légale, Laudine Brutillot s'est vu remettre le passeport rouge à croix blanche. Deux étapes essentielles jalonnent sa demande de naturalisation. Le 9 janvier 2018, le Conseil municipal de Saint-Imier lui a octroyé le droit de cité communal sur la base, notamment, du rapport d'audition. Le 11 décembre dernier, la Confédération a mis un point final à la procédure en décidant de la compter parmi ses ressortissants. Le Conseil municipal souhaite la bienvenue à cette nouvelle concitoyenne.

Nonagénaire

Le 7 janvier dernier, la conseillère municipale Josika Iles et Yanick Courvoisier, chef du Service administration générale et police, se sont rendus à la Rue Pierre-Jolissaint 34 pour célébrer le 90^{ème} anniversaire de M. René Aegerter. Les représentants des autorités imériennes ont eu le plaisir de lui remettre la traditionnelle attention destinée aux nonagénaires.

Bibliothèque régionale Un foisonnement d'activités à agender

La lecture mène à tout. L'équipe de la bibliothèque de Saint-Imier ne manque pas d'idées pour animer le lieu. Au programme de ce début d'année, du théâtre et de belles rencontres, notamment.

Une collaboration avec le Centre de culture et de loisirs vient ainsi d'être mise sur pied. Le mercredi 27 février prochain, à 16h30, le CCL accueillera «Dans Moi», du metteur en scène et comédien neuchâtelois Robert Sandoz. Il s'agit d'un spectacle autour de Kitty Crowther, une illustratrice de livres pour enfants dont le travail est d'une extrême délicatesse.

En mars, la bibliothèque recevra les écrivaines Dunia Miralles et Bernadette Richard qui parleront de leurs œuvres. Dans le courant d'avril, ce sera au tour de Christophe Meyer, le régional de l'étape. Il évoquera «Le Livre», son dernier roman dont la trame se déroule dans la région.

Sur Facebook et Instagram

Du côté des animations régulières, «Né pour lire» aura lieu tous les premiers vendredis du mois, à 9h45. La «Ronde des cakes» reprendra certainement les premiers mercredis du mois, en début de soirée. En collaboration avec des associations régionales, il est également

prévu d'organiser des rencontres thématiques autour du Japon, de l'astronomie, des contes ou encore des ateliers «zéro déchet».

En attendant la mise en œuvre du site internet, il est possible de suivre les aventures de la bibliothèque sur Facebook (<https://www.facebook.com/bibliothequeregionaledesaintimier/>) ou le compte Instagram (<https://www.instagram.com/bibliothequedesainti/>). Les bibliothécaires y publient en temps réel toutes les nouveautés en rayon! Il est également possible d'utiliser ces canaux pour suggérer des propositions d'achat.

Toute l'équipe se réjouit par ailleurs de recevoir la population, la conseiller et lui proposer des livres qui raviront ses heures de lecture, des livres sonores, des disques, une collection de BD à se damner et des films à foison de 7 à 107 ans.



Bibliothèque régionale de Saint-Imier
Rue du Marché 6
032 941 51 41
bibliotheque@saint-imier.ch

Horaires d'ouverture:
Mercredi 14-18h
Jeudi & vendredi 9-11h / 14-18h
Premier samedi du mois 10-11h30

(cm)

Saint-Imier, le 16 janvier 2019